

Économie Huit sociétés récompensées pour leur dynamisme entrepreneurial dans la région

Créer sa « boîte » nécessite du talent



■ Les lauréats comtois, La finale nationale du concours aura lieu en septembre. Photo Ludovic LAUDE

Besançon. Les remises de prix sont souvent les cauchemars... des journalistes. Car truffées de discours interminables. Au moins, avec le concours de ce mardi à Besançon, on est dans le vif du sujet : la valorisation de la création d'entreprise. À une époque... où il vaut mieux créer soi-même son emploi. Condition expresse, toutefois, être bien entouré, bien conseillé. Là est toute la pertinence de la BGE.

BGE ? Le sigle désigne la « Boutique de gestion », association nationale qui dispose de relais dans les 4 départements comtois. Et organise un annuel « Concours talents de la création d'entreprise », dans la région. Le jury de professionnels de cette 17^e édition a célébré ce mardi 8 jeunes entrepreneurs de la région.

Période faste pour le lauréat de la catégorie « Innovation » : Nicolas Rauber, créateur il y a 5 mois de la société Miravas, actuellement en « pépinière d'entreprises » (dispositif d'aide à leur croissance, géré par la BGE), sur la technopole bisontine Temis. Faste, oui, car le 10 juin dernier dans la capitale comtoise, au salon Medtec (technologies médicales), elle était déjà l'un des 3 lauréats d'un concours propre à cet événement.

Nicolas Rauber, qui a recruté deux ingénieurs, a conçu un appareil capable de faire disparaître les varices. Dans un cabinet médical, sans passer par la « case » hôpital. Il a su recourir à trois sociétés de la région, dont Plimétal (Haute-Saône) pour la fabrication de sa machine.

Kits de biopsie

Toujours en « Innovation », le « Coup de cœur » va à une autre « jeune pousse » du biomédical, basée dans la même pépinière de Temis : Proviskin. Ses géniteurs, Clément Decombe et le Dr Lboutounne, ont mis au point des « kits de biopsie », à partir de prélèvements de peau. Afin, notamment, de faciliter le travail des laboratoires d'analyses médicales.

En catégorie « Commerce », un seul prix décerné. Au « Tandem », démarche originale, celle d'un « bistrot boudoir », culturel et associatif, ouvert il y a deux mois dans la Boucle bisontine. Autre « Coup de cœur » (en « Services ») pour Sophie Granger, aux Auxons (Doubs), dessinatrice pour le bâtiment. Et prix, dans cette même catégorie, pour le gîte d'étape « Le Cassiton », à Longchaumois (Jura).

Au palmarès figurent également « Le garage solidaire du Jura » à Lons-le-Saunier (une association qui propose de réparer des véhicules sans se ruiner), et « Badi-geons et compagnie », à Communailles-en-Montagne (près de Champagnole), des décors réalisés par un artisan peintre, Olivier Blanchard. Enfin, ce « Coup de cœur » pour un fabricant et vendeur d'instruments de percussion, le Bisontin Julien Puget (société ACSE).

Tous ont reçu des chèques de 500 € à 1.000 €, signés par différentes banques. Comme une prime pour les encourager à durer dans le paysage économique.

Joël MAMET